



Grenoble, le 11 avril 2025,

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des clubs du Comité de l'Isère,  
Mesdames et Messieurs les licencié(e)s Hors Association,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Établissements affiliés,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur,

**L'Assemblée Générale du Comité Départemental de l'Isère de Basketball  
est convoquée en sessions ordinaire et électorale :**

**VENDREDI 20 JUIN 2025**

*Émargement de 18h à 18h45  
Assemblée Générale à partir de 18h45*

**LES ABRETS-EN-DAUPHINÉ**

Salle Vercors – Fitialieu  
85 route de la Reverdière

Conformément aux statuts en vigueur, **les clubs devront être représentés par leur Président en exercice ou une personne licenciée de ce club âgée d'au moins 16 ans et possédant un mandat écrit signé du Président** sous peine d'une amende de 250 euros (le vote par correspondance et le vote par procuration ne sont pas admis).

**Une copie de licence** validée ou d'un trombinoscope sur laquelle figure la licence validée pour la saison 2024-2025 devra être présentée lors de la vérification des pouvoirs.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE**

Conformément aux statuts du Comité Départemental, l'Assemblée Générale procédera à une élection partielle pour compléter le Comité Directeur du Comité de Basketball de l'Isère pour le mandat courant jusqu'en 2028. Il est donc fait appel à candidature afin de pourvoir aux postes suivants :

- **1 poste à pourvoir au collège médecin.**
- **6 postes à pourvoir au collège femmes.**
- **7 postes à pourvoir au collège général.**

**Est éligible** toute personne âgée de 16 ans au moins, jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six mois à la date de l'Assemblée Générale dans l'un des groupements sportifs du département de l'Isère.

**Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :**

- la fonction de Conseiller Technique Sportif ;
- toute appartenance au personnel salarié de la structure.

**Ne peuvent être élus au Comité Directeur :**

- plus de deux (2) licencié(e)s appartenant au même club ;
- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

► **Les candidats doivent remplir la fiche « acte de candidature – membre Comité Directeur »**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE ORDINAIRE**

Conformément aux Statuts de la Fédération Française de Basket Ball ainsi qu'au Règlement Intérieur en vigueur de la Fédération, il est fait appel à candidature pour pourvoir les postes de représentants dans le collège départemental pour l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération qui se déroulera à CLERMONT-FERRAND (63) le samedi 11 octobre 2025.

- **3 postes de titulaire à pourvoir**
- **3 postes de suppléant à pourvoir**

**Est éligible** toute personne, licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat.

Cet appel à candidature est lancé auprès de l'ensemble des clubs appartenant au Comité de l'Isère. En revanche, lors de l'Assemblée Générale, seuls seront appelés à voter pour la désignation des délégués départementaux les clubs de l'Isère dont aucune équipe senior n'opère en Championnat de France.

➤ *Les candidats doivent remplir la fiche « acte de candidature – représentant AG Fédérale »*

**Les candidats doivent transmettre leurs actes de candidature par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en mains propres au secrétariat.**

**Les candidatures doivent être adressées avant le mardi 20 mai 2025,  
cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :**

Comité de l'Isère de Basketball  
5, avenue Paul Verlaine  
38100 GRENOBLE

**L'envoi du recommandé en ligne est autorisé.**

**Les candidats sont invités à doubler l'envoi par un courriel adressé sur [secretariat@iserebasketball.org](mailto:secretariat@iserebasketball.org) en joignant l'acte de candidature accompagné de l'avis de dépôt du recommandé.**

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Le Président du Comité**  
Fabien DOMINGUEZ



**Le Secrétaire Général**  
Guillaume PLATEL-BENIT